

**BCI AUDIT & CONSEIL**  
**Expertise Comptable**  
**Commissaire aux Comptes**  
**Inscrit à la Cour d'Appel de Saint-Denis**  
**26, rue Jean Cocteau**  
**Résidence Anaxagore Apt 405**  
**97490 Sainte-Clotilde**

**LES JACARANDAS ILET AUX  
PETITS**

**17 A ROUTE DE LA RIVIERE DES  
PLUIES  
RESIDENCE LA TONNELLE**

**97490 SAINTE CLOTILDE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023**

*RAPPORT GENERAL*

**BCI AUDIT & CONSEIL**  
**Expertise Comptable**  
**Commissaire aux Comptes**  
**Inscrit à la Cour d'Appel de Saint-Denis**  
**26, rue Jean Cocteau**  
**Résidence Anaxagore Apt 405**  
**97490 Sainte-Clotilde**

## **LES JACARANDAS ILET AUX PETITS**

**Siège social : 6 Rue Camp Calixte**  
**97400 SAINT DENIS**

---

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

#### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31/12/2023*

Mesdames, Messieurs,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LES JACARANDAS ILET AUX PETITS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'Annexe relative à des incertitudes significatives liées à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Le montant des autres créances concernant la part des subventions octroyées sur l'exercice restant à encaisser à la clôture,
- L'absence de fonds dédiés sur subventions de fonctionnement inscrites au passif du bilan correspondant aux sommes restant à engager à la clôture au titre de l'exercice,
- L'estimation des subventions d'investissement devant être reprises au résultat au rythme des immobilisations qu'elles financent,
- Le respect du rattachement des produits au bon exercice conformément aux principes de respect de la séparation des exercices ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

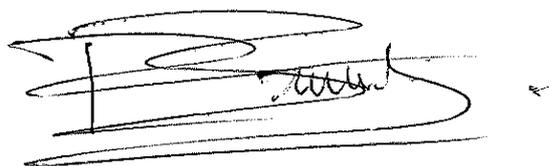
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sainte-Clotilde, le 7 juin 2024

Le Commissaire aux comptes  
**BCI AUDIT & CONSEIL**, représenté par



**Raphaël BERTHELOT**  
Commissaire aux Comptes



**Shoaib INGAR**  
Commissaire aux Comptes

## Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	30 306.01	16 694.04	13 611.97	17 129.65
Autres immobilisations corporelles	659 702.47	598 825.65	60 876.82	78 730.80
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1.00		1.00	1.00
<b>TOTAL I</b>	<b>690 009.48</b>	<b>615 519.69</b>	<b>74 489.79</b>	<b>95 861.45</b>
Comptes de liaison <b>II</b>				
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et encours				
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	687.44		687.44	1 004.06
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	543 708.03		543 708.03	533 135.80
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	538 602.04		538 602.04	500 272.85
Charges constatées d'avance	4 308.50		4 308.50	
<b>TOTAL III</b>	<b>1 087 306.01</b>		<b>1 087 306.01</b>	<b>1 034 412.71</b>
Frais d'émission des emprunts <b>IV</b>				
Primes de remboursement des obligations <b>V</b>				
Écarts de conversion actif <b>VI</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>1 777 315.49</b>	<b>615 519.69</b>	<b>1 161 795.80</b>	<b>1 130 274.16</b>

## Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	850 000.00	825 000.00
Autres réserves		
Report à nouveau	42 860.34	46 687.20
Excédent ou déficit de l'exercice	37 596.16	21 173.14
<b>Situation nette</b>	<b>930 456.50</b>	<b>892 860.34</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	54 174.72	80 735.85
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>984 631.22</b>	<b>973 596.19</b>
<b>II</b>		
Comptes de liaison		
<b>Fonds reportés et dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>TOTAL III</b>		
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL IV</b>		
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 938.26	32 381.12
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	132 034.70	108 041.98
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		9 927.75
Autres dettes	6 191.62	6 327.12
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL V</b>	<b>177 164.58</b>	<b>156 677.97</b>
<b>VI</b>		
Écarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>1 161 795.80</b>	<b>1 130 274.16</b>

## Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits d'exploitation</b>		
Colisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	102 243.18	85 523.83
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	923 781.68	922 805.67
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 722.56	363.52
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	2.31	1.61
<b>TOTAL I</b>	<b>1 027 749.73</b>	<b>1 008 694.63</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	84 455.14	81 615.66
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	380 689.72	395 501.41
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	15 238.56	15 980.93
Salaires et traitements	443 577.70	434 936.06
Charges sociales	56 515.64	59 428.25
Dotations aux amortissements et dépréciations	36 564.81	20 796.33
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	12.72	13.82
<b>TOTAL II</b>	<b>1 017 054.29</b>	<b>1 008 272.46</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>10 695.44</b>	<b>422.17</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 232.76	919.35
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>2 232.76</b>	<b>919.35</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	927.57	1 217.03
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>	<b>927.57</b>	<b>1 217.03</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>1 305.19</b>	<b>-297.68</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>12 000.63</b>	<b>124.49</b>

## Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	6 098.30	6 954.48
Sur opérations en capital	23 720.22	15 316.15
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>29 818.52</b>	<b>22 270.63</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	1 967.27	880.46
Sur opérations en capital	2 255.72	341.52
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>4 222.99</b>	<b>1 221.98</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>25 595.53</b>	<b>21 048.65</b>
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>1 059 801.01</b>	<b>1 031 884.61</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>1 022 204.85</b>	<b>1 010 711.47</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>37 596.16</b>	<b>21 173.14</b>

<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>		
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

## Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 1 161 795.80 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 37 596.16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Faits caractéristiques

Le financement du fonctionnement de notre Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) est le suivant.

Compte tenu de la signature de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) entre l'Etat et la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) pour la période 2023-2027, la CAF, notre principal financeur, finance les charges de l'Association à hauteur de 90 %.

Pour déterminer le taux de financement de 90%, les dispositifs de financements suivants sont pris en compte :

Prestation de Service Unique,  
Bonus complémentaires (savoir bonus inclusion handicap, bonus mixité sociale et bonus territoire CTG).  
les cotisations parentales.

Reste donc 10% des charges à couvrir pour atteindre l'équilibre financier de notre Association. La commune est sollicitée pour ce faire. Toutefois pour 2023 le financement communal ne couvre pas les 10% restant à couvrir. La CAF au travers du dispositif Fonds Publics et Territoires (FPT+) couvre la part non couverte par la commune. Le dispositif FPT+ est un dispositif annuel qui n'a pas vocation à être pérennisé.

Cette situation, si elle ne présente pas de risque de continuité immédiat, présente un risque certain en l'absence de financement complémentaire de la CAF et de la Commune, ce qui ne nous permettrait pas de continuer à assurer de manière durable notre objet associatif.

### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- |                                      |                |
|--------------------------------------|----------------|
| • Matériels et outillages            | de 3 à 4 ans   |
| • Agencements et aménagements        | de 3 à 10 ans, |
| • Mobilier de bureau et informatique | 3 ans,         |
| • Mobilier                           | de 3 à 5 ans,  |

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

**Engagements de départ à la retraite**

L'association a décidé de provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite, déterminé en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

**Fonds dédiés et reportés**

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à :0€

**Emprunts**

Au cours de l'exercice, l'entité n'a pas souscrit d'emprunt .

**Régime fiscal**

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

## Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions et avances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL</b>			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage	26 454.26		3 851.75
- Générales, agencements et aménagements divers	624 123.72		4 889.00
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	30 689.75		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
<b>TOTAL</b>	<b>681 267.73</b>		<b>8 740.75</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		1.00	
<b>TOTAL</b>		<b>1.00</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>681 268.73</b>		<b>8 740.75</b>

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des Immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :				
- Gales, agencés et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage			30 306.01	
- Gales, agencés et aménagt. divers			629 012.72	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			30 689.75	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>			<b>690 008.48</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1.00	
<b>TOTAL</b>			<b>1.00</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>690 009.48</b>	

## Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	9 324.61	7 369.43		16 694.04
Installations générales, agencements et aménagements divers	545 392.92	22 742.98		568 135.90
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	30 689.75			30 689.75
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>585 407.28</b>	<b>30 112.41</b>		<b>615 519.69</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>585 407.28</b>	<b>30 112.41</b>		<b>615 519.69</b>

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acq. de titres de particip.							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>DOTATIONS NON VENTILÉES</b>			<b>REPRISES NON VENTILÉES</b>			<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ</b>	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

## Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1.00		1.00
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	687.44	687.44	
Reçus sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	296 291.55	296 291.55	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	247 416.48	247 416.48	
Charges constatées d'avance	4 308.50	4 308.50	
<b>TOTAL</b>	<b>548 704.97</b>	<b>548 703.97</b>	<b>1.00</b>

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	38 938.26	38 938.26		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	103 450.00	103 450.00		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	28 544.42	28 544.42		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	40.28	40.28		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	6 191.62	6 191.62		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>177 164.58</b>	<b>177 164.58</b>		

## Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	119 179.00	97 227.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 425.00	5 425.00
<b>TOTAL</b>	<b>124 604.00</b>	<b>102 652.00</b>

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>		

**Produits et charges constatés d'avance**

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Produits :	- D'exploitation		
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL			

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Charges :	- D'exploitation	4 308.50	
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		4 308.50	

**Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat  
et du compte de résultat par origine et destination**

	Missions sociales				Frais de recherche de fonds	
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources
	par l'organisme	versements à d'autres organismes	par l'organisme	versements à d'autres organismes		
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes						
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
<b>TOTAL</b>						

	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques		TOTAL compte de résultat
					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
Achats de marchandises	84 455.14						84 455.14
Variation de stocks							
Autres achats et charges externes	380 689.72						380 689.72
Aides financières							
Impôts, taxes et versements assimilés	15 238.56						15 238.56
Salaires et traitements	443 577.70						443 577.70
Charges sociales	56 515.64						56 515.64
Dotations aux amortissements et dépréciations	36 564.81						36 564.81
Dotations aux provisions							
Reports en fonds dédiés							
Autres charges	12.72						12.72
Charges financières	927.57						927.57
Charges exceptionnelles	4 222.99						4 222.99
Participation des salariés aux résultats							
Impôts sur les bénéfices							
<b>TOTAL</b>							<b>1 022 204.85</b>

**Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice**

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation				893 291.18	27 138.50	920 429.68
Subventions d'investissement				3 352.00		3 352.00
<b>TOTAL</b>				<b>896 643.18</b>	<b>27 138.50</b>	<b>923 781.68</b>

Commentaires : néant

## Tableau de subventions d'exploitations

Subventions	Accordées du 01/01/2023 au 31/12/2023 ①	Dont reçues du 01/01/2023 au 31/12/2023 ②	Comptabilisées ultérieurement ①-②
CAF PSU	652 815.05	550 199.63	102 615.42
CAF BMS	126 000.00		126 000.00
CAF BT	42 476.13		42 476.13
CAF FPT	72 000.00	50 400.00	21 600.00
MAIRIE	18 000.00	14 400.00	3 600.00
CAF subvention petit équipement	3 352.00	3 352.00	
ASP CUI	9 138.50	9 138.50	
<b>TOTAL</b>	<b>923 781.68</b>	<b>627 490.13</b>	<b>296 291.55</b>

**Tableau des subventions d'investissement**

Subventions d'investissement	Montant à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		Augmentations	Diminutions	
Montant nominal	96 052.00		2 840.91	93 211.09
Quotes-parts virées au résultat	-15 316.15	-23 720.22		-39 036.37

Commentaires : néant

## Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	825 000.00		25 000.00		850 000.00
<i>- dont réserves des activités sociales et médico sociales</i>					
Report à nouveau	46 687.20	21 173.14		25 000.00	42 860.34
<i>- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales</i>					
Excédent ou déficit de l'exercice	21 173.14	-21 173.14	37 596.16		37 596.16
<i>- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales</i>					
<b>Situation nette</b>	<b>892 860.34</b>		<b>62 596.16</b>	<b>25 000.00</b>	<b>930 456.50</b>
Dotations consommables					
Subventions d'investissement	80 735.85			26 561.13	54 174.72
Provisions règlementées					
<b>TOTAL</b>	<b>973 596.19</b>		<b>62 596.16</b>	<b>51 561.13</b>	<b>984 631.22</b>

Commentaires : néant

**Effectif moyen**

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	13.00	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
<b>TOTAL</b>	<b>13.00</b>	

Commentaires : néant

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	5 425.00
Conseils et prestations de services	
<b>TOTAL</b>	<b>5 425.00</b>

Commentaires : néant